Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Les Sorgues du Comtat en route pour une flotte de bus 100% propre

La communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat vient de présenter un bus à hydrogène en phase de test et mis à disposition par la société Solaris. Un premier pas vers une potentielle flotte 100% propre. Les usagers de la ligne 1 'Sorg'en bus' sont invités à effectuer un voyage gratuitement ce samedi 13 mai.

Le projet 'H2 Vaucluse' a pour objectif le déploiement d'un écosystème hydrogène pour amorcer la décarbonation des usages tels que les ramassage des déchets, le transport de marchandises et la logistique, ainsi que le transport en commun et l'industrie à l'échelle du département. Un projet dans lequel les Sorgues du Comtat sont engagées, ainsi que d'autres partenaires tels que le Grand Avignon, la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

société Hynoé, le Sidomra, et Distrigaz Provence, et qui est soutenu par le Département de Vaucluse, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, ainsi que par Vaucluse Provence Attractivité.

Dans ce cadre, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a décidé de se porter sur la mobilité et de faire le test d'un bus à hydrogène ce samedi afin d'avoir les retours des Sorguais et de les sensibiliser sur cette énergie pour le transport public. « Les Sorgues du Comtat sont connues pour aimer relever les défis, affirme Christian Gros, président de l'agglomération. On a initié avec Hynoé et le Grand Avignon le projet H2 Vaucluse pour développer les énergies vertes au niveau des transports en commun, mais aussi de l'industrie. »

De gauche à droite : Bénédicte Martin (vice-présidente de la Région Sud), Joël Guin (président du Grand Avignon), Jérôme Mouret (président de Voyages Arnaud), Flavien Pasquet (directeur développement Hynoé), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), Thierry Lagneau (maire de Sorgues). ©Vanessa Arnal

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Développer les véhicules de demain

Avec cette initiative, les Sorgues du Comtat montrent l'exemple en se penchant sur la question de la transition écologique et des énergies renouvelables. « Ensemble, nous avons la volonté de multiplier par trois l'utilisation des énergies renouvelables, explique Joël Guin, président du Grand Avignon. S'extraire du pétrole est devenu une nécessité. » Une utilisation plus poussée des énergies vertes permettrait non seulement d'améliorer considérablement la qualité de l'environnement des Vauclusiens, mais elle permettrait également de réduire les montants des factures d'énergie.

Ainsi, le bus à hydrogène, qui n'émet pas de particules fines, pourrait constituer un premier pas vers une flotte 100% propre. « L'objectif est de décarboner les véhicules et d'utiliser l'hydrogène pour développer les véhicules de demain », ajoute Flavien Pasquet, directeur développement Hynoé, société de production d'hydrogène.

Pourquoi utiliser de l'hydrogène ?

Plusieurs arguments se placent en faveur de l'utilisation de l'hydrogène. Tout d'abord, l'autonomie d'un véhicule à hydrogène est supérieur à celui d'un véhicule électrique. La conduite sans particules fines est également un argument incontestable. Aussi, le ravitaillement complet d'un véhicule à hydrogène se fait en moyenne entre 8 et 15 minutes, contre plusieurs heures pour un véhicule électrique.

Le bus à hydrogène est également complètement silencieux, comme en ont pu en attester les acteurs du projet qui l'ont testé en avant-première ce vendredi 12 mai. Le système à hydrogène rend le voyage fluide et plus agréable qu'à bord d'un bus classique. Le bus est mis à disposition par la société Solaris, leader en Europe dans la production d'autobus zéro émission et d'autobus H2, mais aussi 4e constructeur européen dans toutes les énergies (électrique, H2, diesel, gaz, hybride, trolley).

En favorisant les énergies vertes, les Sorgues du Comtat ont pour objectif d'ici 2050 de réduire les gaz à effet de serre de 75%, d'avoir une autonomie énergétique de 100% et de réduire la consommation d'énergie finale de 30%. Le projet 'H2 Vaucluse' projette de produire jusqu'à 2 400 kg d'hydrogène par jour, et ainsi éviter jusqu'à 11 000 tonnes de CO2 par an.

Test du bus à hydrogène

Ce samedi 13 mai, les Sorguais usagers de la ligne 1 'Sorg'en bus', pourront expérimenter gratuitement, à titre exceptionnel, un voyage à bord du bus à hydrogène entre 6h45 et 19h22.

À l'issue de leur voyage, les usagers pourront partager leur avis. Si l'expérience s'avère prometteuse, les Sorgues du Comtat envisageront de développer une flotte 100% propre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Provence-Alpes-Côte d'Azur : 2e région où les Français seraient prêts à déménager pour suivre leur entreprise

Pour garder leur emploi, 41% des Français seraient prêts à déménager et suivre leur entreprise dans une autre région. C'est ce qui ressort d'une enquête* d'Aktis-partners.com, Conseil en immobilier d'entreprise et précurseur du 'bureau opéré', qui, pour cela, a interrogé 2 105 salariés de TPE, PME, ETI et GE, afin de connaître les sacrifices qu'ils étaient prêts à tolérer pour leur travail et dans le cas précis où leur entreprise envisageait une délocalisation.

Ça déménage ?

Plus de 41% des Français seraient prêts à suivre leur entreprise si celle-ci décidait d'ouvrir un bureau satellite dans une autre région ; à la condition que cette nouvelle localisation leur convienne. Une moindre proportion ; soit 38% ; préfèrerait rester travailler au siège et ne pas risquer l'aventure d'un déménagement. Enfin, 21% ignorent encore quelle pourrait être leur réaction.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Si votre entreprise décidait d'ouvrer une succursale ou un bureau satellite dans une autre région, quelle serait votre réaction ?	
Réponses	**Pourcentages**
Je voudrais rester au siège	38 %
Je voudrais déménager si cette région me plaît	41 %
Je ne sais pas	21 %

Des salariés peu proactifs

Pour ce qui est de proposer à leur entreprise de se délocaliser, les Français ne sont pas vraiment dans une démarche active car seulement 7% déclarent l'avoir déjà fait. 22% seraient potentiellement prêts à initier ce genre de proposition mais les plus nombreux, soit 28% ne sont pas du tout disposés à le faire et 25% n'en ressentent pas du tout l'envie.

Seriez-vous prêt(e) à proposer à votre entreprise d'ouvrir une succursale ou un bureau satellite dans une autre région ?	
Réponses	**Pourcentages**
Oui je l'ai déjà fait	7 %
Oui je pourrais le faire	22 %
Non je ne suis pas prêt(e) à le faire	28 %
Non je n'ai pas envie de le faire	25 %
Je ne sais pas	18 %

Classement des motivations pour travailler ailleurs

Parmi toutes les raisons qui peuvent inciter des salariés à déménager dans une autre région pour suivre leur entreprise, c'est l'attrait d'une meilleure qualité de vie qui arrive en tête avec 31% de représentativité. L'augmentation de salaire ou du pouvoir d'achat ne se positionnent qu'à la deuxième place avec 22% de votes, juste devant l'implication personnelle des salariés dans la réflexion de la délocalisation avec 18%.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Si votre entreprise vous obligeait à travailler dans un bureau satellite dans une autre région, quelle serait votre motivation principale pour l'accepter ?	
Réponses	**Pourcentages**
Une meilleure qualité de vie dans cette région	31 %
Une augmentation de salaire ou de pouvoir d'achat dans cette région	22 %
Une implication personnelle dès le départ dans la réflexion de la délocalisation	18 %
Des avantages supplémentaires : voiture de fonction, couverture sociale, etc.	16 %
Des contreparties intéressantes : tickets restaurant, conciergerie, transports, etc.	5 %
Un accompagnement pour mon déménagement (recherche immobilière, etc.)	3 %
Une meilleure qualité de travail dans cette région : meilleur bureau, outils, etc.	2 %
Autre	2 %
Aucune	1 %

Dans quelles régions les Français pourraient suivre leur entreprise ?
Certaines localisations sont clairement plus aimées que d'autres. En effet, avec 19% de votes c'est la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée qui prend la première place de ce classement. En deuxième choix, 17% des Français opteraient pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enfin, à la troisième place du podium arrive la région Nouvelle Aquitaine avec 13%.

Dans quelle région de France pourriez-vous déménager pour votre travail ?	
Réponses	**Pourcentages**
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	19 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17 %
Nouvelle Aquitaine	13 %
Auvergne Rhône-Alpes	12 %
Ile-de-France	9 %
Pays-de-Loire	8 %
Hauts-de-France	6 %
Bretagne	5 %
Centre - Val de Loire	4 %
Grand Est	3 %
Normandie	2 %
Bourgogne Franche-Comté	1 %
Corse	1 %

Coworking ? Bureau satellite ? Télétravail ?
Si leur entreprise venait à déménager, 31% des Français préfèreraient alors travailler dans une espace de type coworking et 29% dans une succursale propre. Sans doute plus simple, 26% des salariés seraient d'accord pour travailler à plein temps en home office.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

A choisir, en cas de déménagement, vous préféreriez que votre entreprise :	
Réponses	Pourcentages
Loue un espace de travail dans un tiers lieux : coworking, etc.	31 %
Ouvre une succursale	29 %
Vous propose du télétravail à 100%	26 %
Je ne sais pas	13 %
Autre	1 %

Un siège parisien est-il capital ?
A la question « Selon vous, une entreprise doit-elle avoir un siège proche de Paris pour réussir ? », plus de 31% des Français répondent « oui ». 38% estiment qu'une société basée à la capitale n'est pas un gage de réussite mais que cela peut effectivement y contribuer. Enfin 27% pensent qu'une localisation parisienne n'est absolument pas nécessaire pour qu'une entreprise cartonne.

Selon vous, une entreprise doit-elle avoir un siège proche de Paris pour réussir ?	
Réponses	Pourcentages
Oui assurément	31 %
Non mais cela peut aider	38 %
Non pas du tout	27 %
Je ne sais pas	4 %

« Recherche d'une meilleure qualité de vie et d'ensoleillement, les français chemineraient-ils vers une belle transformation ?, s'interroge Benoît Perrot, fondateur d'Aktis-Parteners.com. Selon toute vraisemblance, je suis heureux de constater qu'ils restent très attachés à leur entreprise. Laquelle ambitionnera demain d'harmoniser vie professionnelle et art de vivre. Ne serait-ce pas la bonne recette pour limiter le turn over, favoriser la rétention des talents et recréer du lien social au bureau ? J'en suis intimement convaincu. »

**Méthodologie : enquête réalisée auprès 2 105 personnes salariées de TPE, PME, ETI et GE, réparties sur l'ensemble du territoire français âgées de 18 ans et plus. Sondage effectué en ligne, sur le panel propriétaire BuzzPress France, selon la méthode des quotas, durant la période du 29 mars au 6 avril 2023. Répartitions des répondants par tailles des entreprises : 28% de TPE, 67% de PME, 4% de ETI et 1% de GE. Toutes les informations mises en avant par les personnes interrogées sont déclaratives. Toutes les pondérations s'appuient sur des données administratives et sur les données collectées par l'INSEE.*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

risingSUD sélectionné pour déployer le programme « Erasmus pour jeunes entrepreneurs »

Ce programme européen finance des bourses de mobilité pour donner aux entrepreneurs qui ont créé leur société depuis moins de 3 ans, mais sans limite d'âge, la possibilité de se former auprès de dirigeants expérimentés pendant 1 à 6 mois dans un pays d'Europe.

RisingSUD rejoint ainsi un réseau de 100 opérateurs actifs dans 45 pays, pour faire émerger et accompagner des collaborations entre entrepreneurs de différents marchés et différents secteurs. L'agence représente également la France dans un consortium qui vise à faciliter les projets de mobilité avec l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, la Pologne et la Roumanie, de 2023 à 2027.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Vous pouvez rejoindre ce programme si :

- Vous allez ou avez créé votre entreprise depuis moins de 3 ans et vous cherchez un mentor.
- Vous êtes un chef d'entreprise et vous avez envie d'accompagner un entrepreneur européen au démarrage de son activité.

En tant que nouvel entrepreneur, vous pouvez acquérir des compétences pour réussir le lancement de votre projet : plan stratégique, accès aux marchés visés, ingénierie financière, structuration RH, etc. En fonction de votre pays d'accueil, vous pouvez bénéficier d'une bourse de mobilité de 600 à 1 100€ par mois.

En tant qu'entrepreneur d'accueil, vous bénéficierez d'un regard neuf au sein de votre équipe. Ce sera l'occasion de tester de nouvelles idées, d'envisager des coopérations avec des partenaires étrangers, d'évaluer de nouveaux marchés ou de repenser votre modèle. Vous n'aurez aucuns frais à engager.

Pour en savoir plus, cliquez ici.
Pour candidater, cliquez ici.

Mobilité : comment les Français se déplacent-ils au quotidien ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

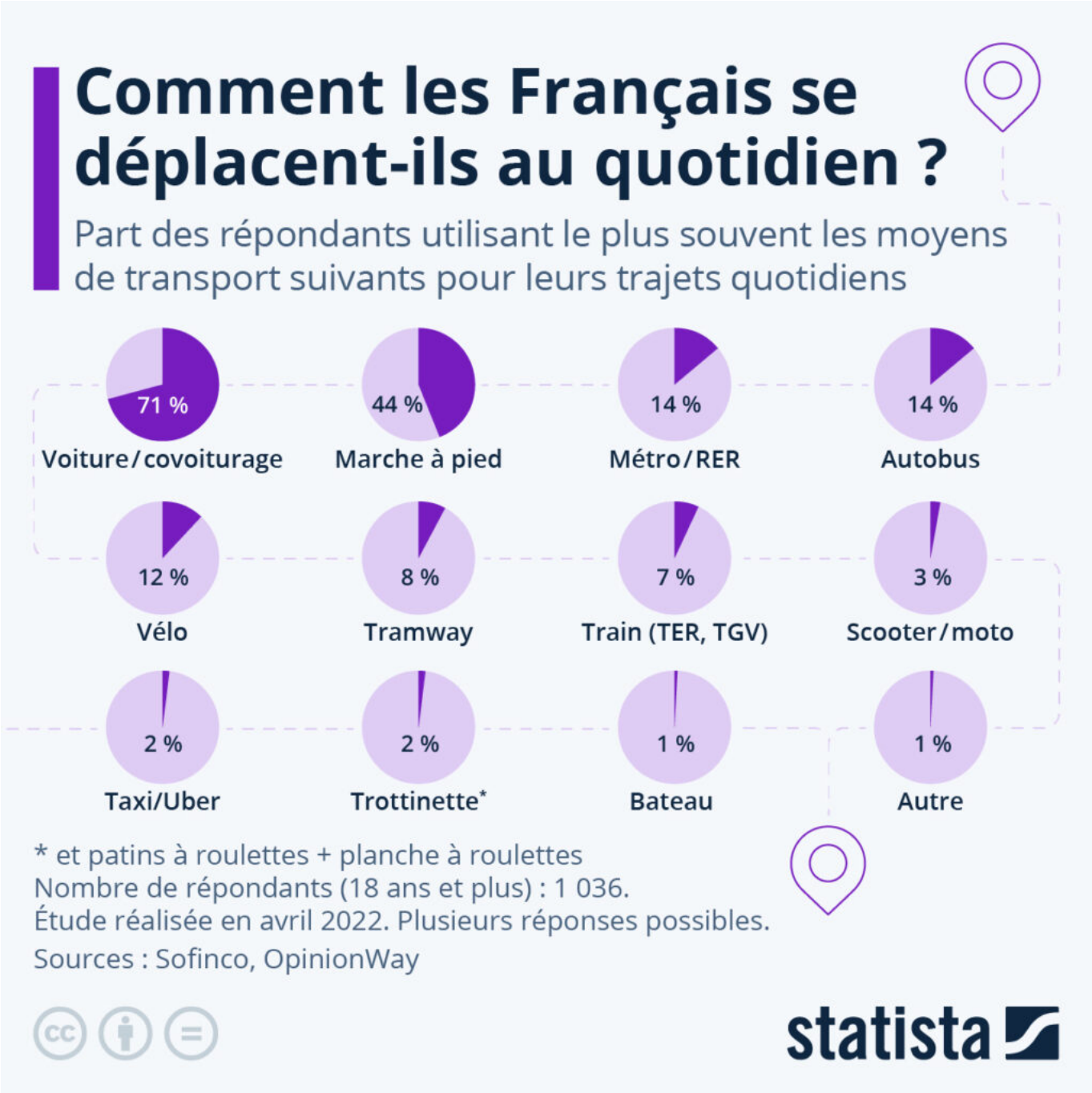

Les trottinettes vont bientôt disparaître à Paris ! Dimanche, 89,03 % des électeurs parisiens ont voté contre les trottinettes électriques de location dans la capitale lors d'un référendum local qui n'a rassemblé que 7,45 % des habitants inscrits sur les listes électorales. Les trois opérateurs parisiens Dott, Lime et Tier Mobility, dont les contrats ne seront pas renouvelés le 1er septembre, devront donc vider la ville de ses quelque 15.000 trottinettes d'ici cinq mois.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Apparues en 2018 et en plein boom ces dernières années, les trottinettes électriques de location ont envahi les chaussées et les trottoirs de la capitale, posant des problèmes de sécurité et finissant par désespérer une grande partie des habitants de Paris.

Comme le montre notre graphique basé sur les données d'une étude OpinionWay, à l'échelle de la France, les trottinettes ne représentent pas un moyen de transport privilégié au quotidien : les trottinettes, les rollers et skateboards sont cités comme un moyen de se déplacer par seulement 2 % des personnes interrogées. En première position : la voiture ou le covoiturage sont les moyens de transport préférés de la majorité des Français interrogés (71 %). La marche à pied arrive en deuxième position (44 %), suivie par les transports en commun – métro/RER, bus, tramway (36 %) – et le vélo (12 %).

De Claire Villiers pour Statista

Le Vaucluse 21e département le plus cher de France pour le stationnement des entreprises

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Selon le dernier baromètre de Zenpark, spécialiste de la location de places de stationnement, le Vaucluse serait le 21e département le plus cher de France pour le stationnement des entreprises.

Ainsi avec un coût annuel estimé de 202 343€ pour 100 places ou 149 734€ pour 74 places, le Vaucluse apparaît en 4e position régionale derrière, les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône. Dans le grand Sud, notre département affiche un montant de charges quasi-identique à l'Hérault mais significativement supérieur à ceux des départements limitrophes (voir tableau ci-dessous).

Au niveau national, sur les 61 départements dans lesquels Zenpark a pu recueillir des données, c'est à Paris que les places sont les plus chers (643 807€ de charges annuelles pour 100 places). Sans surprise, la capitale devance très largement les Hauts-de-Seine (380 057€). Arrivent ensuite la Corse-du-Sud (345 307€), le Val-de-Marne (258 807€), les Alpes-Maritimes (252 343€), la Seine-Saint-Denis (243 807€), la Haute-Savoie (237 565€), le Var (236 093€), les Pyrénées-Atlantiques (228 460€) et enfin le Rhône (225 065€) qui clôture ce top 10.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Classement	Département	Charges totales annuelles pour 100 places	Charges totales annuelles pour 74 places
5	Alpes-Maritimes	252 343€	186 734€
8	Var	236 093€	174 709€
12	Bouches-du-Rhône	218 593€	161 759€
21	**Vaucluse**	**202 343€**	**149 734€**
23	Hérault	201 229€	148 910€
25	Alpes-de-Haute-Provence	201 093€	148 809€
40	Drôme	190 065€	140 648€
41	Gard	187 479€	138 735€
54	Ardèche	178 815€	132 323€

© Zenpark

Des prix qui ne cessent de croître

« Le prix du stationnement ne cesse de croître en France, à mesure que les places en voiries s'engorgent, explique Zenpark qui a aussi développé Zenpark pro, une solution de stationnement pour les professionnels. Ainsi, pour les entreprises, la gestion d'un parking représente un investissement financier de plus en plus considérable. Pour autant, cela reste un atout d'attractivité et de bien-être salarié nécessaire et différenciant pour attirer les talents. »

> « La garantie de trouver une place de stationnement gratuite à proximité de son bureau participe donc fortement au bien-être des salariés. »

« En effet, poursuit l'étude de Zenpark, selon l'Insee, 77% des salariés en France utilisent leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail, pour une distance comprise entre 5 et 15 kilomètres, et 85% entre 25 et 30 kilomètres, alors même que rien ne contraint les entreprises à mettre à disposition des places de parking pour les salariés. La garantie de trouver une place de stationnement gratuite à proximité de son bureau participe donc fortement au bien-être des salariés. Cet avantage salarial est souvent débattu à l'occasion des négociations annuelles obligatoires. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

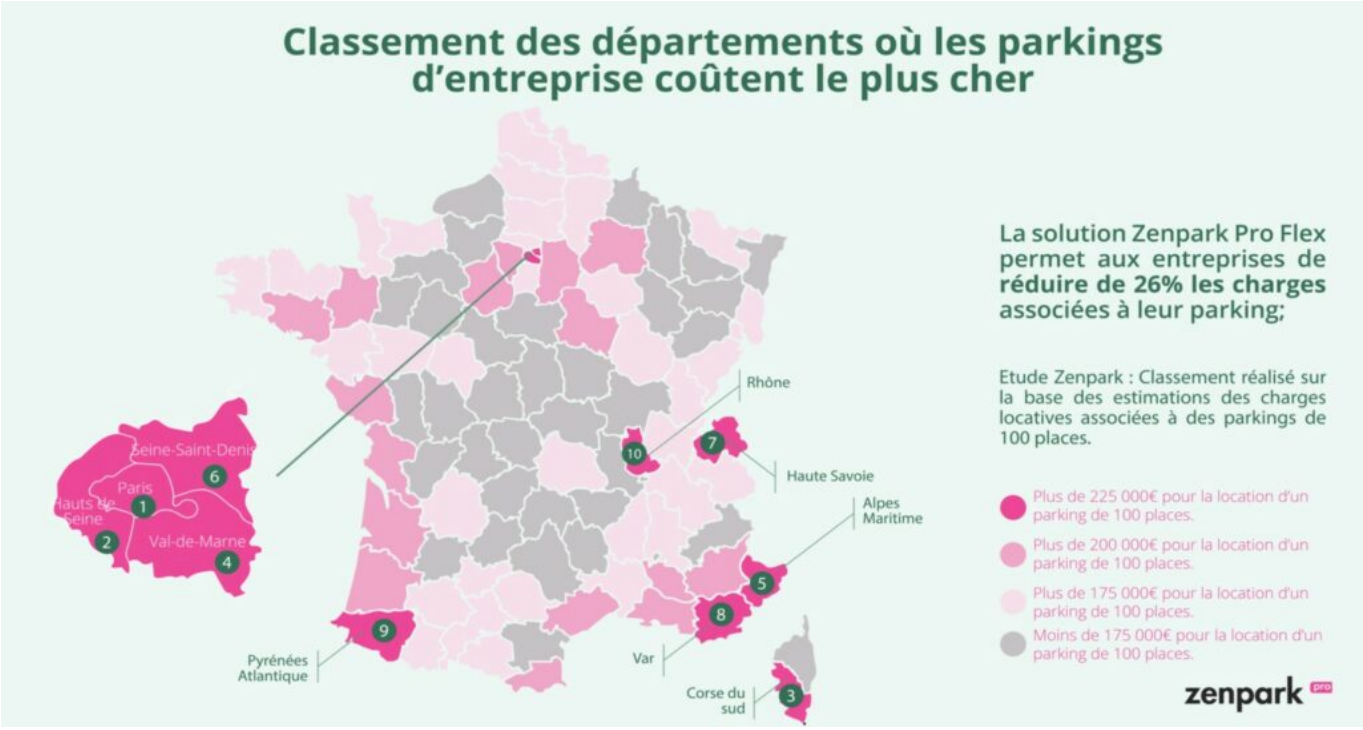

Optimisation des emplacements de stationnement

« Afin de limiter le budget associé à la gestion locative, les entreprises peuvent réduire le nombre de places de leur parking en les partageant plus efficacement entre les salariés, assure les équipes de Zenpark. Il existe en effet des solutions logicielles de mutualisation des places qui permettent de diminuer le nombre de places à louer, tout en garantissant une place à chaque salarié. »

Pour cela, il est ainsi possible de transformer un parking d'entreprise en parking collaboratif pour réduire les coûts.

« Une solution de parking collaboratif telle que Flex permet de réaliser des économies financières en limitant le nombre de places de stationnement, poursuivent les auteurs du baromètre. Grâce à des outils digitaux adaptés et simples d'utilisation, Flex permet de piloter un parking d'entreprise en toute simplicité, d'optimiser l'usage des places de stationnement, et de simplifier l'accès à tous les collaborateurs de l'entreprise. Concrètement, les salariés réservent leur place depuis leur ordinateur ou leur smartphone, puis ils ouvrent l'accès au parking via une application mobile, un badge, un digicode, ou encore leur plaque d'immatriculation. Depuis son espace en ligne, le gestionnaire du parking accède à la liste des utilisateurs, des places disponibles et occupées en temps réel, des données d'occupation, et gère les accès des salariés en un clic. »

En mutualisant plus efficacement ses places, une entreprise de 100 salariés où chaque salarié dispose d'une place de stationnement pourrait économiser 26 places et donc proposer non plus 100 places, mais 74, soit une économie de 26% en moyenne. Une place de stationnement pouvant ainsi être utilisée par 1,3 salariés.

Méthodologie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Pour établir ce classement, Zenpark a établi une étude macro sur les coûts de possession d'un parking d'entreprise à la location. Cette estimation s'appuie sur :

- Les charges locatives estimées à partir des annonces publiées sur les principaux sites de diffusion, entre septembre 2021 et août 2022. Ils correspondent aux prix affichés avant toute négociation et transaction et peuvent différer des valeurs de marché. Elles prennent en compte le coût de location, ainsi que les charges de copropriété associées.
- Les coûts moyens d'assurance d'après une étude du comparateur en ligne Ooreka (anciennement comprendrechoisir.com) datant de 2019.
- La Cotisation foncière des entreprises (CFE) qui correspond à l'impôt local dû par toute entreprise et personne exerçant une activité professionnelle non salariée.

La base d'imposition à la CFE est constituée par la valeur locative des biens passibles d'une taxe foncière utilisés par l'entreprise pour les besoins de son activité professionnelle. Ces biens doivent être à la disposition de l'entreprise pour être compris dans la base d'imposition à la CFE : c'est le cas lorsque l'entreprise est propriétaire de ces biens ou locataire (sauf exceptions).

L.G.

Vaison-la-Romaine fête le Printemps de la mobilité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

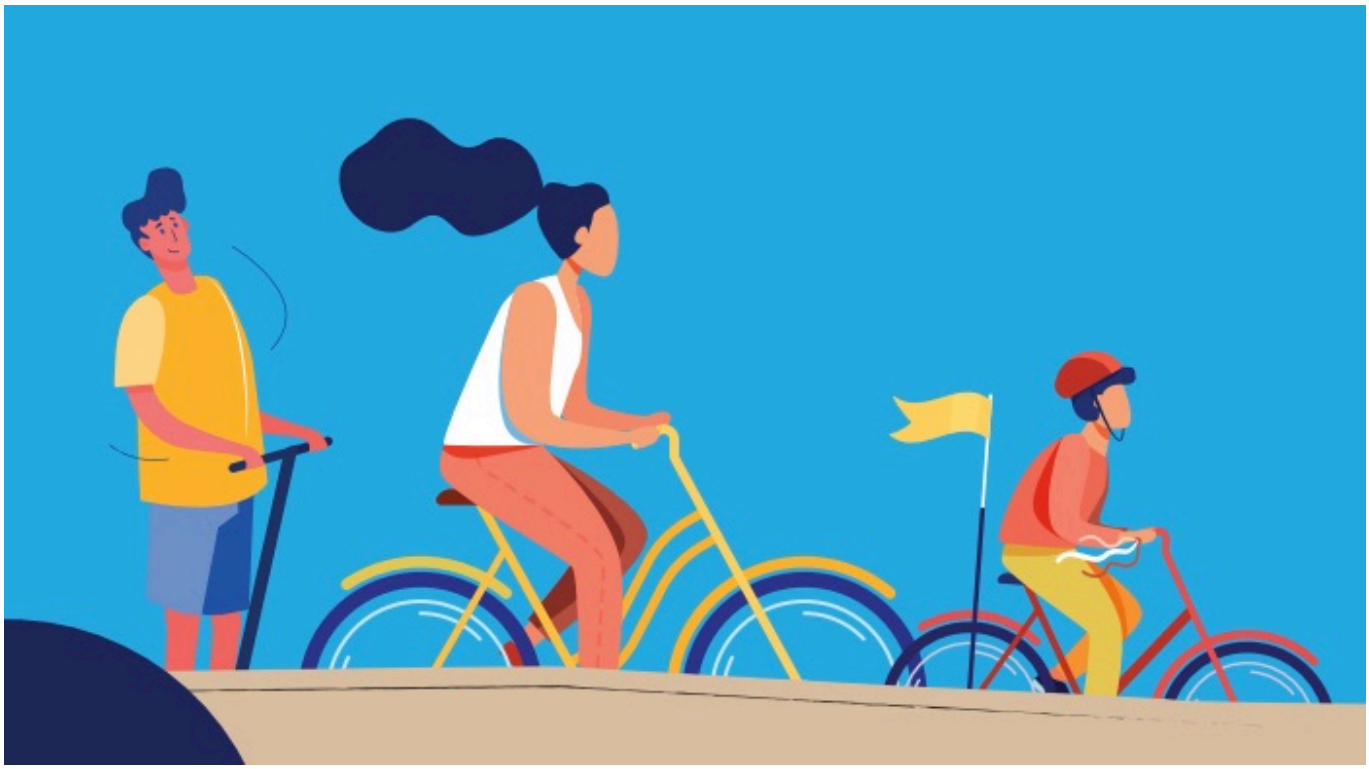

Ce samedi 25 mars, la commune de Vaison-la-Romaine organise un événement 'Printemps de la mobilité' sur la place Montfort. L'occasion de venir tester de nouveaux modes de déplacement, ou encore de réfléchir à une mobilité plus durable au sein de la commune.

Un stand d'information sera en place avec le réseau de transport en commun Zou !, les cars **Lieutaud**, et la mairie **de Vaison-la-Romaine** qui représentera le transport scolaire, le covoiturage, ou encore Vasiobus. D'autres modes de déplacement seront mis en avant lors de cet après-midi comme le vélo, ou encore la marche.

L'office de tourisme Vaison Ventoux présentera, en partenariat avec le Parc naturel régional du Mont Ventoux, les circuits vélos et randonnées de la région. Les visiteurs à partir de 8 ans pourront essayer des vélos électriques et mécaniques, grâce à Intersport, avec une découverte de la zone 20km/h dans le cœur de ville. Ecyclo proposera un circuit vélo de 7km à faire en vélos électriques en 15 à 20 minutes. Il sera possible de participer à une randonnée vélo de 20km autour de la commune grâce à Vaison Cyclo Nature. Cette activité est limitée à 15 personnes, pour s'inscrire, il faut appeler le 04 90 36 50 40 et avoir 12 ans minimum. Le casque et l'assurance responsabilité civile seront obligatoires. Les enfants seront sensibilisés à la sécurité routière par la communauté de communes Vaison Ventoux à travers un circuit pédagogique en vélo, tricycles et draisiennes.

Les visiteurs qui préfèrent garder les pieds sur terre pourront effectuer une randonnée de 9km pendant environ 2 heures grâce à Randosacado. Le départ se fera de la place Montfort à 14h30. Un manège sera installé sur la place pour occuper les enfants. Les parents pourront assister à un groupe de parole animé

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

par le Ceder, qui tournera autour des interrogations : L’essence à 4€, comment vous adapteriez-vous ? Que feriez-vous ? Un futur sans essence, qu’en pensez-vous ?

Samedi 25 mars. De 14h à 18h. Place Montfort. Vaison-la-Romaine.

V.A.

Grand Avignon : quand la mobilité veut prendre de la hauteur avec le téléphérique urbain

Un téléphérique à Avignon ? L’idée avait déjà été avancée par la maire d’Avignon lors de sa

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

première campagne des municipales de 2014. A l'époque, ce projet avait autant suscité l'étonnement que les railleries. Nos confrères de France bleu Vaucluse en avaient même fait un '1er avril' en 2017. Persévérante, Cécile Helle a remis le sujet sur le tapis lors des vœux 2023 aux acteurs économiques locaux. Cette perspective avait alors engendré largement moins de moqueries. Il faut dire que depuis, des projets de téléphériques urbains ont fleuri un peu partout en France, comme à Toulouse où la ville rose a mis en service le plus long transport urbain par câble de l'Hexagone. C'est d'ailleurs à Toulouse que la maire d'Avignon a convié la presse locale afin de découvrir ce mode de transport présentant l'avantage de franchir de grand obstacle à moindre coût tout en limitant l'emprise foncière.

Mis en service en mai dernier à Toulouse, avec ses 3 kilomètres Téléo est aujourd'hui le plus long téléphérique urbain jamais construit en France. Fin 2016, c'est pourtant Brest qui, après quelques déboires a finalement remis au gout du jour le téléphérique dans le paysage des villes françaises. Depuis, les projets se sont multipliés. Certain ont déjà vu le jour comme à Saint-Denis de la Réunion, qui vient tout juste de fêter ses 1 an d'activité ce mercredi 15 mars avec 1,49 million de voyageurs en 12 mois de fonctionnement.
D'autres sont sur les rails, ou plutôt sur les câbles, comme à Ajaccio ou Grenoble où l'on en aux phases de DUP (Déclaration d'utilité publique) pour des mises en exploitation respectivement espérées pour fin 2024 et début 2025.
Pour leur part, Marignane, pour relier l'aéroport de Marseille-Provence à la gare SNCF de Vitrolles, Bordeaux, pour franchir la Garonne, Nice, pour rejoindre Saint-Laurent-du-Var, l'Île-de-France, entre Créteil et Villeneuve-Saint-Georges, sont à des degrés différents d'avancement de leurs projets. A l'inverse, il a aussi ceux qui ont fait machine arrière, comme Orléans et Lyon, en raison tout particulièrement de l'opposition des riverains à cette solution de mobilité.

Le meilleur moyen de franchir les obstacles
Tous ces projets ont en commun la nécessité de devoir franchir des obstacles : fleuve, autoroute, rocade, colline, lycée, quartier d'habitation… Et avec sa rocade, son emprise ferroviaire SNCF, le Rhône, la Durance et même ses remparts, des obstacles Avignon n'en manque pas.
« Comparativement à d'autres modes de transport en commun, un téléphérique urbain est le meilleur moyen de franchissement des obstacles », précise Denis Baud-Lavigne, animateur de l'activité Transport Urbain par Câble en France au sein du groupe Poma, leader mondial dans le domaine à qui l'on doit le nouveau téléphérique de Toulouse.
En effet, grâce à sa grande capacité de franchissement (la portée la plus importante à Toulouse est de l'ordre de 1 000 mètres) et sa faible emprise au sol, le téléphérique apparaît aujourd'hui comme une des solutions les plus économiques et les plus écologiques en matière de déplacement urbain. Peu polluant, peu bruyant, ce mode de transport avait d'ailleurs été plébiscité pour ses qualités vertueuses par le Grenelle de l'Environnement de 2009.
Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'il existe plus de 180 réseaux de téléphériques à travers le monde mais finalement peu encore en France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Si le téléphérique urbain est un mode de transport en commun relativement nouveau en France, il en existe plus de 180 dans le monde. Principalement en Amérique Latine, où Poma est apparu, dès 2004, comme un pionner des transports urbain par câble mais aussi maintenant en Afrique. (source : stationdeski.net)

« C'est une solution innovante », explique Cécile Helle, maire d'Avignon, venue spécialement dans la ville rose pour un retour d'expérience grandeur nature. A Toulouse, Tisséo collectivités, le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération de Toulouse a opté donc opté pour un téléphérique comprenant 5 pylônes et 3 stations. De quoi permettre d'offrir aux 5 000 voyageurs quotidiens un temps de trajet de 10 minutes là, où il faudrait compter 40 à 50 mn en voitures et sans bouchons entre l'université Paul-Sabatier et le campus de cancérologie Oncopole avec une fréquence de 1 minute 30 en période de pointe et 2 mn 30 le reste du temps.

Mistral et téléphérique : une cohabitation possible ?
Pour cette visite en compagnie d'un groupe de techniciens de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, qui a la compétence transport pour le territoire intercommunal, et de Técélys, le délégataire des transports du Grand Avignon, Cécile Helle ainsi que Fabrice Martinez-Tocabens, son adjoint délégué aux mobilités, ont pu tester les infrastructures dans des conditions particulièrement venteuse. Ici, pas de Mistral mais du vent d'Autan avec des rafales soufflant à plus de 70 km/h durant le trajet emprunté par la petite délégation avignonnaise.
Au final, malgré des bourrasques régulières le ressenti n'est pas désagréable dans ces cabines de 34 places (un mixte de places assises et debout permettant aussi voyager avec un vélo ou d'accueillir un fauteuil roulant ou une poussette).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Cécile Helle, maire d'Avignon et Fabrice Martinez-Tocabens, son adjoint délégué aux mobilités, testent le téléphérique de Toulouse sous les bourrasques du vent d'Autant.

« Notre téléphérique est conçu pour fonctionner jusqu'à 108km/h de vent, assure Jérôme Brandalac, conseiller auprès du directeur général des services chez Tisséo. Nous réduisons la vitesse d'exploitation à partir de 80km/h de vent et nous l'arrêtons à 92km/h pour des raisons de confort. » Depuis sa mise en service en mai dernier, l'infrastructure n'a, à ce jour, connu aucune mise à l'arrêt en raison du vent alors que Tisséo avait tablé sur 3 jours d'immobilisation dans son plan d'exploitation.
« Le vent n'est pas plus un problème que par rapport aux autres modes de transport », confirme Patrick Vial, chargé de mission systèmes au sein de Tisséo collectivités, puisque le métro, en aérien, et le tramway de Toulouse voient aussi leur vitesse commerciale être impactée par le vent.

Comment ça marche ?
Quand un fabricant travaille sur la possibilité de réaliser un téléphérique urbain, il étudie d'abord les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

données locales provenant de l'étude et de la cartographie de la rose des vents. Objectif : déterminer la moyenne des pics de vents nécessitant une éventuelle mise à l'arrêt de l'infrastructure et ainsi déterminer un taux de disponibilité acceptable répondant aux besoins du maître d'ouvrage.

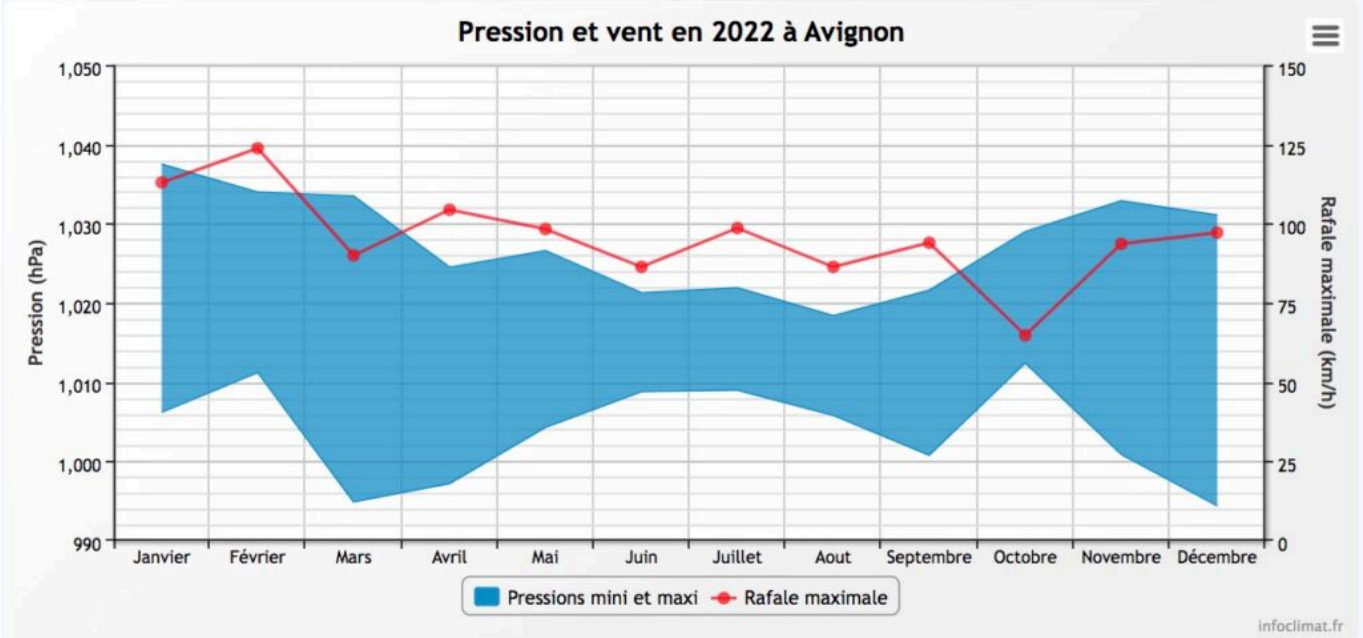

« Il existe ensuite des réponses techniques », insiste Denis Baud-Lavigne de Poma. En effet, si la majorité des équipements de transport urbain par câble mis en service à travers le monde n'utilise qu'un câble (plus de 80%), il existe d'autres infrastructures utilisant 3 câbles.
A ce jour, l'isérois Poma maîtrise l'ensemble de ces technologies avec, comme à Toulouse, un téléphérique comprenant 3 câbles (2 câbles porteurs et 1 câble tracteur), où, comme à Saint-Denis de la Réunion, 1 seul câble, à la fois tracteur et porteur, pour ce téléphérique de 2,7km.
Le nombre de câble permet, entre autre, de mieux stabiliser les nacelles.
Ainsi, une infrastructure 'mono câble' est généralement opérationnelle jusqu'à 80km/h de vent. Pour une 'tri-câble', la résistance au vent peut atteindre les 100 voir 110km/h. Un autre critère rentre également en ligne de compte dans la stabilisation de l'ensemble : l'écartement des câbles.
« C'est le cas à New-York où, en raison d'un effet venturi lié à la présence des immeubles de Manhattan, il y a de fortes contraintes de vents qui ont nécessité la mise en place de câbles espacés de 3 mètres contre 1 mètres à Toulouse par exemple », détaille Denis Baud-Lavigne. De quoi permettre au téléphérique de la 'grosse pomme' de continuer de fonctionner jusqu'à des rafales atteignant les 108km/h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

A Toulouse, les cabines comptent 34 places (assises et debout). C'est plutôt vers ce format que la Ville d'Avignon privilégierait. A New-York, cette capacité est portée à 110 places (toujours assises et debout) alors que Poma a déjà réalisé des téléphériques d'une capacité de 200 places où plus petit, comme à Saint-Denis de la Réunion (46 cabines de 10 places assises).

Des contraintes de confort plus que de sécurité

Ces limites de vitesses du vent ne concernent cependant pas le niveau d'utilisation maximal des téléphériques urbains en toute sécurité. En effet, ce mode de transport encaisse des vents bien plus fort comme à la Réunion où, selon nos confrères de Réunion 1, l'installation conçue pour faire face aux conditions cycloniques peut résister à des vents de plus de 250 km/h.

Ainsi, si le seuil de 110km/h est évoqué c'est plutôt pour des raisons de confort d'accueil des passagers. « Ce sont d'abord des contraintes de confort des usagers qui limitent l'utilisation, et cela bien avant les aspects sécuritaires », confirme l'animateur de l'activité Transport Urbain par Câble en France de Poma.

A Toulouse, les 15 cabines (+1 de réserve) s'appuie donc sur cette technologie dite '3S' permettant de prendre appui sur 5 pylônes, dont le plus haut culmine à 71 mètres, au lieu d'une vingtaine si la solution du mono câble avait été retenue. Le coût est deux fois plus important mais cela permet de limiter l'emprise au sol.

Imaginer la ville du futur

Conquise par l'équipement connecté au métro, au tramway et au bus de la capitale de l'Occitanie, Cécile Helle estime « qu'il faut faire, comme à Toulouse, en associant toutes les formes de mobilité dans la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

réflexion menée sur les déplacements de l'agglomération avignonnaise. Il n'y a pas de solution unique et il nous faudra les combiner pour améliorer l'accessibilité d'Avignon. Car l'enjeu est de renforcer l'attractivité et le développement économique de notre territoire. »

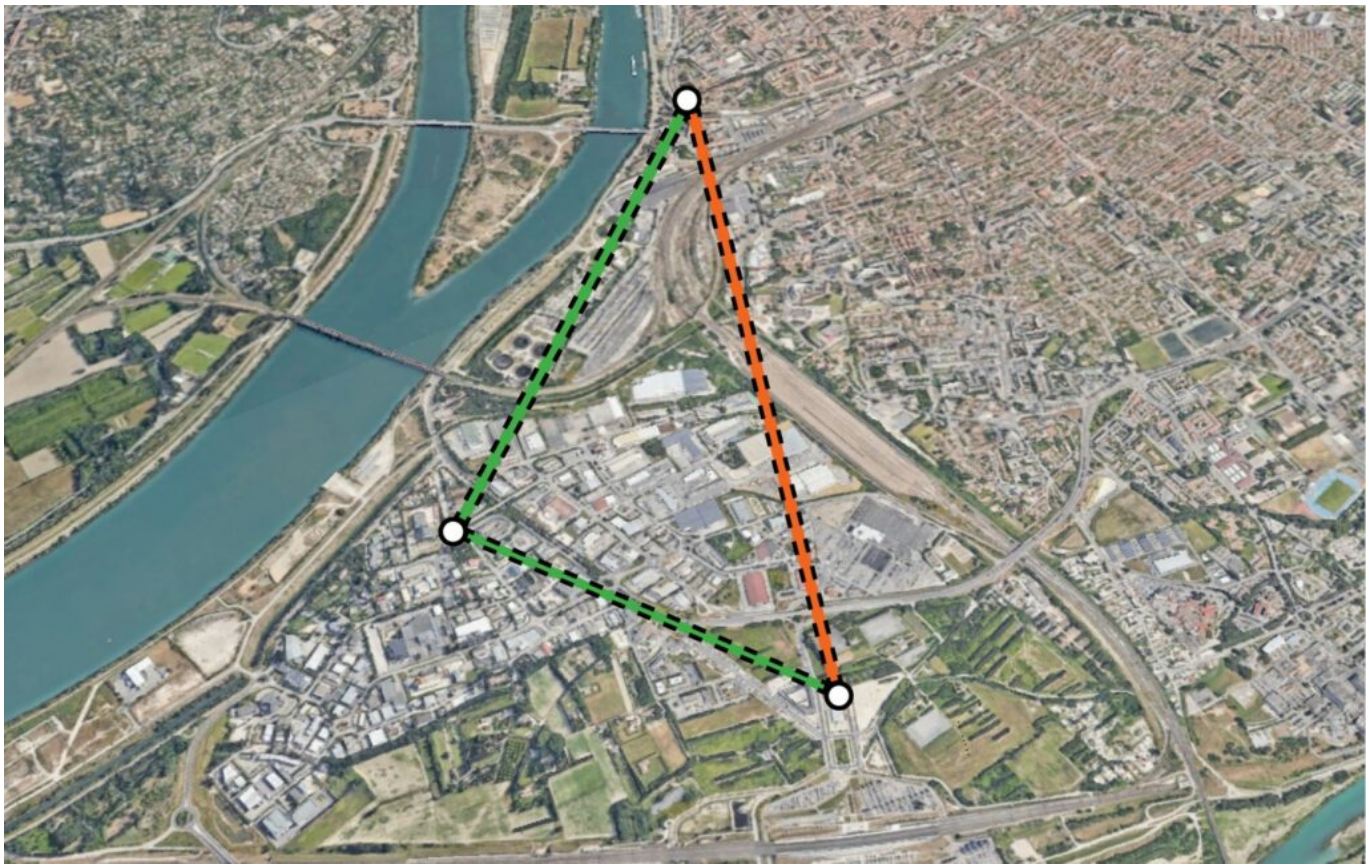

Si aujourd'hui aucune étude n'est réalisée par le Grand Avignon, Cécile Helle souhaiterait que si un projet de téléphérique urbain devait voir le jour il puisse relier la gare TGV et le nouveau quartier de Confluence aux allées de l'Oulle. Le tracé direct ferait moins de 2 kilomètres. Autre alternative, desservir la zone de Courtine avec un parcours de 2,3km environ.

L'édile avignonnaise songe ainsi déjà à relier le centre-ville, depuis les allées de l'Oulle jusqu'à la gare TGV de Courtine et son nouveau quartier d'Avignon-Confluence dont le chantier du premier macro-lot devrait enfin bientôt débuter. Pour la maire d'Avignon, cette liaison aérienne serait aussi l'occasion de renforcer l'image de ville du futur qu'elle entend impulser entre son cœur historique et ces quartiers en devenir.
« Nous avons une très forte notoriété patrimoniale. Il faut la compléter par une image nouvelle. Quand on veut attirer des entreprises, de nouveaux acteurs culturels et économiques cela compte », martèle la maire d'Avignon qui souhaiterait que le téléphérique s'appuie sur 'l'axe civique' imaginé par l'urbaniste catalan Joan Busquets a qui le Grand Avignon et la Ville ont confié en 2017 le projet urbain de Confluence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

(voir image ci-dessous).

Dans la vision du maire d'Avignon, le téléphérique pourrait aussi s'appuyer sur 'l'axe civique' imaginé par l'urbaniste catalan Joan Busquets a qui le Grand Avignon et la Ville ont confié en 2017 le projet urbain de Confluence.

Mais pour cela, il faudra d'abord convaincre le Grand Avignon qui devra financer cet équipement qui aura coûté 100M€ pour Toulouse (70M€ pour l'infrastructure, le reste comprenant la maintenance et l'entretien ainsi que des investissements divers). Il faudra également être persuasif avec les ABF (Architectes des bâtiments de France), les gardiens de l'orthodoxie patrimoniale que Toulouse aura cependant réussi à séduire en changeant la forme des pylônes (de rond à carré).
Reste enfin, à séduire surtout la population avec ce projet novateur qui présente cependant l'avantage de nécessiter une faible emprise au sol (compter 25m2 à 30m2 pour un pylône '3S') et un coût bien plus avantageux qu'un tramway pour franchir les emprises SNCF, la station d'épuration ou bien encore la rocade. Autre atout du téléphérique, moins d'expropriation, surtout dans cette zone où il y a peu d'habitation et moins de couteuses déviations des réseaux (eaux, électricités, gaz, assainissement…).

Lire également : "Mobilité : le président du Grand Avignon à la présidence de Técélys"

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Mobilité : le président du Grand Avignon à la présidence de Técélys

Joël Guin est le nouveau président directeur général du conseil d'administration de la SPL (Société publique locale) Técélys. Le président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon succède à Xavier Belleville nommé en novembre 2020.
Dans le même temps, le Grand Avignon a procédé à l'augmentation de la représentation de l'agglomération en désignant Paul Mély (maire des Angles), Daniel Bellegarde (maire de Jonquerettes) et Guy Moureau (maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue) au sein du conseil d'administration de la SPL suite à l'augmentation de son capital social survenue le 8 mars 2022.
Comme précisé il y a quelques jours par nos confrères du quotidien La Provence, le Grand Avignon a également procédé à la modification de la représentation de la commune du Pontet au sein du Conseil d'administration avec le remplacement de Joris Hébrard (l'ancien maire devenu député de la 1re circonscription de Vaucluse depuis les élections législatives de juin dernier) par Patrick Suisse (maire du Pontet) ainsi qu'à celle de la municipalité des Angles avec le remplacement de l'ancien maire, Jean-Louis Banino, par Jeanine Dray-Marmottan, adjointe à l'urbanisme et au patrimoine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Par ailleurs, Jean-Marc Bluy, adjoint au maire de la cité des papes, rejoint aussi ce conseil d'administration en qualité de membre supplémentaire de la Ville d'Avignon.

Les Vauclusiens de retour aux affaires ?
Avec la désignation de Joël Guin, maire de Vedène, il s'agit du premier vauclusien à occuper cette fonction depuis Marie-Josée Roig, présidente depuis la création de la SPL en 2011, et ce, jusqu'à mi-2014. Après la maire d'Avignon, c'est en effet Jean-Marc Roubaud, alors maire de Villeneuve-lès-Avignon dans le Gard, qui avait occupé ce poste depuis juillet 2014 jusqu'à sa démission en 2020. C'est ensuite, Jean-Louis Banino, maire des Angles (dans le Gard) qui lui succèdera de juin 2020 à l'automne 2020 où il passe le flambeau à Xavier Belleville, 1er adjoint de la commune de Villeneuve-lès-Avignon.
Ce dernier avait notamment vu, dans la cadre de sa fonction à la tête de Técélys, une proposition d'indemnité d'un montant de 1 200€ rejetée par l'assemblée communautaire par 34 voix contre 29 lors du conseil du Grand Avignon du 26 septembre dernier (voir vidéo).

Créé en 2011, Técélys a supervisé la mise en service de la première tranche du tramway du Grand Avignon opérationnelle depuis 2019. Depuis, la SPL a récupéré la gestion d'Orizo, le réseau de transport en commun de l'agglomération.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Le tramway mais pas que…
Créée à l'origine pour superviser la réalisation du tramway puis du réseau de Bus à haut niveau de service (BHNS) Chron'hop du Grand Avignon, 'la SPL des Transports publics urbains du Grand Avignon' Técélys a vu ses missions s'élargir à la gestion des pépinières d'entreprises de l'agglomération en 2016.
Depuis le 1er juillet 2022, dans le cadre de sa compétence transport, le Grand Avignon lui a aussi délégué, sous la forme d'un contrat d'obligations de service public des services de mobilité, l'exploitation d'Orizo, le réseau de transport en commun de l'agglomération, pour une durée de 6 ans et demie.
Dirigée par Daniel Audibert la SPL intervient désormais sur un large spectre de pilotage de projets structurants comme les parkings relais de Saint-Chamand et d'Agroparc ou bien encore l'aménagement et la végétalisation de la voie verte sur l'avenue du Général de Gaulle et les requalifications des rues Carnot et Carreterie pour le compte de la Ville d'Avignon.
N'oubliant pas non plus son ADN de base, Técélys est également en charge de la réalisation de la phase 2 du tramway (voir ici).
Voté à l'unanimité par le conseil communautaire en avril 2021, suite à une première délibération datant de 2018, ce prolongement du terminus de la ligne existante, de la porte Saint-Michel jusqu'au parking de l'île Piot en passant sur le pont Daladier, représente un investissement de l'ordre d'une soixantaine de millions d'euros dont 7,83M€ d'aides de l'Etat et 8M€ de soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
La mise en service de ce nouveau tronçon avait d'abord été annoncée pour 2024 par Patrick Vacaris, président du Grand Avignon et représentant Rochefort-du-Gard, qui, en 2019 au micro de nos confrères de France bleu Vaucluse (voir ici) avait déjà annoncé avoir « commandé 4 nouvelles rames conformément aux décisions des élus » afin de desservir la nouvelle ligne.

Une deuxième tranche : oui, mais dans quel ordre ?
L'occasion aussi pour la Ville d'Avignon de profiter de ce chantier pour requalifier les allées de l'Oulle afin de réduire l'emprise des voiries automobiles au profit des mobilités douces (piétons, vélos) ainsi que de réaliser des aménagements pour dégager des espaces pour les embarcadères d'où descendent les passagers des nombreux bateaux de croisières (ndlr : Avignon est la première destination des croisiéristes sur le Rhône).
Depuis, le Grand Avignon a révisé sa copie et, lors du Conseil communautaire du 5 décembre dernier, le président du Grand Avignon a annoncé le décalage de la réalisation de cette deuxième tranche. Une décision prise notamment sous la pression des maires des 7 communes gardoises de l'agglomération (Pujaut, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Saze, Sauveterre, Les Angles et Rochefort-du-Gard) qui, dans un courrier adressé à Joël Guin en juin dernier, avaient réclamé que « le phasage des travaux doit être progressifs » et demandaient le « décalage des travaux entre les ponts Daladier et de l'Europe. La simultanéité des aménagements aurait eu pour conséquence une paralysie du trafic ».
Désormais, explique le Grand Avignon « la priorité a été donnée à la finalisation des travaux des parkings-relais en cours et à venir prochainement, tout comme les aménagements prévus pour les lignes de bus à haute fréquence, » notamment les Chron'hop entre Avignon et le futur parking relais des Angles via une voie dédié jusqu'au pont de l'Europe. De quoi repousser une éventuelle mise en service à l'horizon 2030 voir au-delà. Sans oublier que pour bénéficier encore des aides de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Etat les travaux doivent impérativement démarrer avant fin 2025.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Tourisme : le palais et le pont d'Avignon obtiennent le label 'Accueil vélo'

BRÖNNER T - VPA

Le palais des papes et le pont d'Avignon viennent de se voir attribuer le label 'Accueil vélo' mis en place par France vélo tourisme. Cette marque nationale, développée à l'origine en partenariat avec le comité régional du tourisme Centre-Val de Loire, « garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance ».
Le label concerne ainsi notamment les hébergeurs, les loueurs de cycles, les réparateurs de vélos, les offices de tourisme, les restaurateurs et les sites de visite et de loisirs.
Un établissement marqué 'Accueil vélo', c'est donc la certitude pour le cyclotouriste qu'il soit situé à moins de 5km d'un itinéraire vélo, qu'il dispose d'équipements adaptés aux cyclistes (abri vélo sécurisé,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

kit de réparation…), qu'il propose un accueil chaleureux (informations pratiques, conseils itinéraires, météo etc…) et qu'il fournisse des services dédiés aux voyageurs à vélo (transfert de bagages, lessive et séchage, location de vélo, lavage de vélos…).

Les offices déjà labellisées depuis 2020
Si depuis janvier 2020, l'Office de tourisme d'Avignon et celui du Grand Avignon sont labellisés cela ne l'était pas encore pour les deux sites phares patrimoniaux de la cité des papes. C'est désormais chose faite pour les deux monuments médiévaux situés sur la Via Rhôna.

Pour cela, et au-delà de leur qualité d'accueil, les gestionnaires du palais et du pont se sont engagés à fournir plusieurs services spécifiques et gratuits aux cyclotouristes. A savoir :
· 13 emplacements sécurisés et gratuits de stationnement pour les vélos sont accessibles au parking du Palais des Papes, situé sous le monument et à 2 minutes à pieds du Pont d'Avignon. Le parking surveillé est ouvert 24/24h et 7/7j,
· des arceaux-vélo en plein air sont positionnés à moins de 100 mètres du Palais des Papes et devant le Pont d'Avignon,
· des renseignements et conseils peuvent être fournis par les agents des sites sur les itinéraires existant à proximité,
· la brochure 'Avignon à vélo' est désormais disponible au Palais des Papes et au Pont d'Avignon.
· de la documentation téléchargeable sur le site web de l'office de tourisme sur les différents itinéraires vélos d'Avignon et alentours au départ du Palais et du Pont,
· un kit de réparation ainsi qu'une pompe sont mis gratuitement à disposition des cyclotouristes au Parking du Palais des Papes,
· la possibilité de recharger gratuitement les batteries de VAE au parking du Palais des Papes (les batteries ne sont toutefois pas conservées en dehors des heures ouvrées).

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !